

temps sans rémunération en qualité de président et d'administrateurs de la Federal Aircraft Limited? Quel en est l'effet sur M. Newman qui a abandonné sa position au chemin de fer Pacifique-Canadien pour consacrer tout son temps à cette entreprise à titre de directeur général? Ces hommes me disent qu'il leur est bien difficile de maintenir leur personnel.

Ceux-ci étaient convaincus de se trouver bientôt sans emploi et bon nombre d'hommes occupant des postes de commande ont offert leur démission.

Quel effet tout cela a-t-il eu sur M. MacMillan? Parlons un peu de ce dernier puisque son nom a été souvent mentionné. Avant de quitter Ottawa, il m'a fait remarquer qu'il était l'objet d'une campagne de dénigrement et j'ai reconnu qu'il avait raison. On a répandu la rumeur qu'il s'était querellé avec moi, alors qu'il ne s'était passé rien de tel. Chaque jour depuis mon retour quand nous nous sommes trouvés tous les deux à Ottawa, M. MacMillan est venu me voir; nous avons discuté ensemble plusieurs questions. Il a donné certains conseils qui ont tous été suivis, du moins en partie. Il s'est rendu à Vancouver pour assister au mariage de sa fille et je crois savoir qu'il revient maintenant à Ottawa. Supposons, cependant, que la rumeur soit fondée et qu'il y aurait eu un différend entre nous. M. MacMillan n'a pas donné sa démission et c'est moi qui suis le chef du ministère. Or, tant que je remplirai ces fonctions, c'est moi qui exercerai l'autorité.

L'hon. M. HANSON: Le ministre me permet-il de lui poser une question?

Des VOIX: A l'ordre.

L'hon. M. HANSON: Je poserai ma question plus tard.

L'hon. M. HOWE: Veut-on faire croire qu'un haut fonctionnaire qui se querellerait avec moi resterait quand même au service du ministère? C'est moi qui dicte la ligne de conduite à suivre dans mes services et si un haut fonctionnaire ne s'y conforme pas, il n'a qu'à résigner ses fonctions. Or, d'après les rumeurs, M. MacMillan se serait brouillé avec moi, aurait rejeté mon programme, peut-être en entier, tout en conservant son poste. Cela ne s'est jamais produit, c'est cependant la conclusion à tirer des articles parus dans les journaux.

Voyons ce qu'on a dit par ailleurs. J'ai vu une ou deux copies dactylographiées de prétendues conversations intimes entre M. MacMillan et l'un de ses amis. Une de ces copies a circulé dans les bureaux de deux ou trois journaux et a servi en fin de compte à la rédaction d'un éditorial dans le *Globe and Mail*. Je ne crois pas que ces conversations aient jamais eu lieu. Le directeur d'un mi-

nistère s'engage par serment à ne pas dévoiler les affaires de son ministère. Il en est ainsi depuis le début de la guerre. Un décret du conseil, dont j'ai ici la copie, en a fait une obligation. Quarante ou cinquante hommes d'affaires de la catégorie de M. MacMillan, — chefs d'importantes sociétés, — travaillent dans notre ministère en gardant l'anonymat. Ils se sont tous engagés par serment à garder le silence et ils le gardent. Dans quelle situation se trouve M. MacMillan vis-à-vis de ses collègues du ministère quand les journaux lui consacrent des manchettes, racontent qu'il a confié certains secrets à ses amis en des conversations secrètes? Est-ce que cela le met en bonne posture au ministère ou devant l'opinion publique? Je ne le crois pas. S'il était l'homme qu'on dit, je pense bien qu'aucun honorable député me demanderait que nous le gardions au ministère. Or, je tiens à ce qu'il reste dans mon ministère, parce que je suis convaincu qu'il n'est pas de ce genre.

Je pourrais exposer d'autres méthodes de dénigrement employées contre M. MacMillan, mais je ne crois pas que cela soit nécessaire. Les lecteurs de ces articles conviendront qu'ils n'augmentent pas l'utilité que M. MacMillan peut avoir au service de l'Etat.

Voici l'histoire de M. MacMillan. Je lui ai demandé de venir à Ottawa, en juin dernier, pour occuper un poste très important au ministère des Munitions, celui de régisseur du bois. Il a accepté. A peine une ou deux semaines après son arrivée, de graves difficultés se posèrent au sujet du bois et il a fallu se donner beaucoup de mal pour organiser la production du bois voulu. M. MacMillan s'est acquitté à merveille de cette tâche et j'ai déjà eu plusieurs fois l'occasion, ici même, de louer le bon travail qu'il a accompli en qualité de régisseur du bois pour nous permettre d'atteindre notre objectif.

Plus tard notre service de la statistique, chargé de prévoir les besoins de notre production de guerre, de nous prévenir en cas d'une rareté probable de main-d'œuvre ou de matériaux et de nous tenir au courant de toutes les questions dont nous devons tenir compte si nous voulons agir intelligemment, a décidé d'élargir ses cadres et de former un comité composé de représentants de tous les ministères possédant les renseignements dont il avait besoin pour arriver à ses conclusions. C'est ainsi que fut formé dans mon ministère le Comité de réquisition en temps de guerre. Ce comité est sous la présidence de M. MacMillan, qui relève de moi. Le comité comprend des représentants de la Banque du Canada, du ministère des Finances, du ministère du Travail et des trois ministères de la Défense. Après avoir accepté la présidence de ce comité, M. MacMillan a décidé d'y con-

[L'hon. M. Howe.]